

**RELEVE DES DECISIONS OU AVIS
EMIS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE PAUL SABATIER**

Séance du 06/06/2005

ORDRE DU JOUR	DECISIONS OU AVIS	DESTINATAIRES (pour suite à donner)	DELIBERATION N°
Point 1: Indicateurs 1-1 Charges d'enseignement théoriques.	<p>Le tableau des charges d'enseignement théoriques est approuvé sous réserve des modifications qui découlent de la prise en compte des stages de terrain. Les stages de terrain seront pris en compte à raison d'un enseignant pour 8 étudiants et de 3 HETD par 1/2 journée de stage.</p> <p>Le CEVU du 21 juin déterminera les règles pour la prise en compte des doubles encadrements pour le calcul des charges réelles.</p>	DPE Scolarité	2005/06/372
Point 2: Scolarité 2-1 Calendrier universitaire 2005/2006.	Le calendrier universitaire 2005/2006 (annexe 2005/06/374) est approuvé.	Scolarité	2005/06/374
2-2 Diplômes ouverts rentrée 2005/2006.	<p>Le Conseil d'administration approuve les propositions d'ouverture de diplôme.</p> <p>Le Conseil d'administration décide que pour l'année 2005-2006 le DUGES sera maintenu à condition qu'une partie significative de ces enseignements soient mutualisés avec d'autres formations. Le DUGES ne sera pas réouvert en 2006.</p>	Scolarité	2005/06/375
2-3 Validation d'études en France ou à l'étranger	<p>Le Conseil d'administration décide que les demandes de validation des études déposées en application du décret 2002-529 seront examinées par le CEVU puis au Conseil d'administration qui autorisera la saisine du jury.</p> <p>Le jury compétent pour examiner les demandes de validation d'études supérieures est le jury du diplôme concerné.</p>	Scolarité	2005/06/376
2-4 Modification et création des DU et DIU des Facultés de Médecine, Pharmacie et Dentaire	Les propositions de modification et de création des DU et DIU des Facultés de Médecine, Pharmacie et Dentaire (annexe 2005/06/373) sont approuvées.	Scolarité	2005/06/373
2-5 Proposition pour la mise en place d'un nouveau syllabus en formation commune de base pour la rentrée 2005 - 4ème année et modifications pour la 3ème année	Le Conseil d'administration approuve la proposition pour la mise en place d'un nouveau syllabus en formation commune de base pour la rentrée 2005 - 4ème année et les modifications pour la 3ème année.	Scolarité	2005/06/371
2-6 FSDIE : projets étudiants	La proposition de la CSE du 12 mai 2005 pour le financement de divers projets étudiants est approuvée.	DVE	2005/06/377

2-7 Règles générales d'admission, de progression et de validation pour les MASTERS	Les règles générales d'admission, de progression et de validation pour les MASTERS sont approuvées (annexe 2005/06/378).	scolarité	2005/06/378
2-8 Droits d'inscription et exonérations.	<p>Les personnels permanents de l'Université sont exonérés des droits d'inscription et les sommes correspondantes seront prises sur le contrat quadriennal.</p> <p>Les autres cas d'exonération sont reconduits.</p> <p>Le Conseil d'administration examinera la possibilité d'étendre l'exonération aux allocataires non moniteurs de l'Université Paul Sabatier</p>	Scolarité Division du Budget DAFAG	2005/06/379
Point 3: Structures 3-1 Composition du Collège "3ème cycle" pour le renouvellement du Conseil Scientifique	Le Conseil d'administration décide que le collège usagers du Conseil Scientifique sera constitué des étudiants de 3ème cycles, de M2 et de D.	DAG DRRE	2005/06/380
Point 4: Budget 4-1 Décisions Budgétaires Modificatives.	Reporté faute de quorum	Division du Budget	
Point 5: Finances 5-1 Admission en non valeur (juin 2005).	Le Conseil d'administration approuve l'admission en non valeur des créances listées en annexe 2005/06/381	AC	2005/06/381
5-2 Approbation du Compte financier 2004	Le Compte financier 2004 est approuvé.	AC	2005/06/382
5-3 Donation de 5 300 €pour le congrès ICCA 7 par AUANTUM FUTURE GROUP INC.	La donation de 5 300 €pour le congrès ICCA 7 par QUANTUM FUTURE GROUP INC.est approuvée.	AC	2005/06/383
5-4 Approbation des tarifs de reprographie.	Les tarifs de reprographie sont approuvés.	Repro AC	2005/06/384
5-5 PRP/PCA Clé de répartition	<p>Le Conseil d'administration décide que l'enveloppe des Primes de Charges Administratives 2005 sera égale à l'enveloppe de 2004 majorée de l'évolution du point d'indice.</p> <p>L'enveloppe des Primes de Responsabilités Pédagogiques sera égale à 7000 heures dont le financement sera assuré en partie par l'enveloppe allouée par le ministère et complétée par les UFR au pro-rata de la somme perçue sur l'enveloppe des PRP.</p>	Scolarité DPE	2005/06/385
Point 6: Approbation des Comptes Rendus 6-1 Compte rendu du CA du 22 novembre 2004	Approuvé.	DAG	
6-2 Compte rendu du CA du 06 décembre 2004	<p>Monsieur Destainville demande que la réponse positive de Monsieur le Président à sa demande pour avoir un bilan annuel du résultat des marchés soit ajoutée au compte rendu.</p> <p>Sous réserve de cette modification le compte rendu du 6 décembre 2004 est</p>	DAG	

	approuvé.		
Point 7 Elections 7-1 Election des représentants des personnels de l'UPS au Conseil du SCUAPS. Election des représentants des étudiants au Conseil du SCUAPS	Sont déclarés élus dans le collège des représentants des personnels de l'Université : Jean-François TROUILHET, Alain AMADE, Bernard FADE, Pascal FERNANDEZ et Brigitte PRADIN. Sont déclarés élus dans le collège des représentants des étudiants de l'Université : Ingrid VERSCHEURE, Camille PEYROT, Ronan SICRE, Nicolas MARCHAND et Aurore DOMECK.	DAG	
Point 8: Emplois Jeunes 8-1 Bilan des Emplois Jeunes	Le Conseil d'administration approuve la proposition du Président que les responsables syndicaux, la DRH et le Vice-Président du CA rencontrent les directeurs d'UFR concernés afin de trouver une solution individuelle pour les Emplois-jeunes.	cabinet DRH	2005/06/386
Point 9: Conventions en vote bloqué 9-1 - Convention pour l'extension et réhabilitation BU Sciences (volet équipements), - Constitution de commissions de spécialistes communes, - accord de coopération, - Adhésion au GIP Autisme	La convention pour l'extension et réhabilitation BU Sciences (volet équipements), la Convention entre l'Université Paul Sabatier entre le Centre Universitaire Champollion pour la constitution de commissions de spécialistes communes, l'accord de coopération entre l'Université Paul Sabatier (IUT A) et le Collège d'Enseignement Général et Professionnel LA POCATIERE (CANADA), l'accord de coopération entre l'Université Paul Sabatier (IUT A) et l'Universidad tecnologica de LEON (Mexique), l'adhésion de l'Université Paul Sabatier (Facultés de Médecine) au GIP Autisme sont approuvés	DAG	2005/06/387-1 2005/06/387-2 2005/06/387-3 2005/06/387-4 2005/06/387-5
Point 10: Hygiène et Sécurité 10-1 Rattachement de l'UPS à une inspection Hygiène et Sécurité du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	Le Conseil d'administration approuve le rattachement de l'UPS à une inspection Hygiène et Sécurité du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.	Service Hygiène et Sécurité	2005/06/388

Toulouse, le 13 juin 2005
Le Président de l'Université

Professeur Jean-François SAUTEREAU